

Image not found or type unknown



Mariage et dettes faites avant mariage

Par **dulciner**, le **10/12/2015** à **23:28**

bonjour

je me permets de vous contacter afin de vous poser une question

j'ai été mariée une première fois , mon ex-mari a contracté des dettes à notre nom avant notre divorce mais j'étais séparée ... hors un plan par la BDF a été établi mon ex mari est décédé ; on me demande de rembourser les dettes mais j'ai rencontré mon nouveau conjoint et souhaitons nous marier mais que se passe t il pour les dettes ? il n'en devient pas responsable et devient il lui aussi fiché en BDF ?

merci de me répondre cela fait 7 ans que nous voulons nous unir et ayant une petite fille de 3 ans nous souhaitons le faire au plus vite merci de me répondre